



ARTISANS INFOS

4 juin 2020



Chers collègues Artisans,

Je suis fier de vous. Malgré les difficultés, vous êtes comme le roseau, vous ployez sous la tempête économique pour mieux vous redresser pour la reprise. Sachez que vos élus et les salariés de votre Chambre de Métiers sont totalement à votre écoute et mobilisés pour vous permettre la meilleure reprise possible.

Si la présence des artisans sur le numérique est indispensable, n'oublions pas que l'Artisanat, c'est avant tout, la proximité et le contact humain si important pour le lien social.

Artisanalelement votre.

Christian **POUJOL**, Le Président et les Elus de la Chambre de métiers de l'Artisanat de l'Hérault

AIDES REGION OCCITANIE



La CMA34 vous accompagne sur votre démarche de demande d'aide jusqu'au 31 décembre 2020 du Fonds l'OCCAL

L'objectif de ce dispositif est de soutenir le redémarrage de l'activité des entreprises.

La CMA34 vous accompagne sur votre démarche de demande d'aide jusqu'au 31 décembre 2020.

Deux volets :

Un volet d'avance remboursable

Un volet demande de subvention (non cumulable avec une demande Pass Rebond)

[+ Infos](#)

AIDES LOCALES



La CMA34 soutient les artisans taxi auprès de la Métropole

Mardi 2 juin, emmenée par Christian Poujol, le président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, une délégation des fédérations d'artisans taxi a été reçue par Philippe Saurel, président de la métropole et maire de Montpellier. Il a été acté notamment l'exonération de la taxe de stationnement taxi jusqu'à la fin de l'année. Cette mesure est un soutien à la relance économique d'une profession en difficulté en raison de la crise sanitaire.

3^{ème} phase du plan d'actions : soutien aux entreprises



La CMA34 en partenariat avec Montpellier Métropole s'engage pour soutenir la reprise d'activité des entreprises. Des mesures d'exonération de redevance de stationnement pour les taxis, la prise en charge de loyers professionnels pour le mois de mai reconduite, des actions de communication pour dynamiser le commerce en centre-ville, des subventions et avances remboursables pour soutenir la trésorerie et accompagner les investissements pour la mise en œuvre des mesures sanitaires.

+ Infos



Agglomération Béziers Méditerranée - Fonds de soutien pour les entreprises impactées par la crise du COVID-19 (mesure 2)

L'Agglomération met en place à destination de ses entreprises les plus fragilisées un fonds d'aide spécial de 5 millions d'euros pour pallier les pertes de chiffres d'affaire lié à un arrêt de l'activité ou à une impossibilité d'exercice.

Vous pouvez bénéficier d'une aide de 1 000 € selon certains critères.

+ Infos

MESURES FISCALES ET SOCIALES JUIN 2020



Assouplissement des modalités de paiement de l'impôt

Afin d'accompagner les entreprises dans la reprise progressive de leur activité, de nouvelles mesures ont été mises en place pour assouplir les modalités de paiement des acomptes d'IS (impôt sur les sociétés) et de CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises). Concrètement, il est offert aux entreprises une capacité étendue de moduler leurs acomptes d'IS et de CVAE en permettant un étalement du versement des acomptes en fonction du résultat prévisionnel de l'exercice et en augmentant les marges d'erreur tolérées.

Report du paiement des cotisations sociales prolongé en juin.

Pour les échéances des 5 et 15 juin, les entreprises qui sont dans l'incapacité de payer leurs cotisations et contributions auront ainsi la possibilité de demander à l'Urssaf, via leur [compte en ligne](#), un report partiel ou total.

Les micro-entrepreneurs pourront également ajuster leur paiement du 30 juin.

+ Infos

VOTRE PLAN DE RELANCE AVEC LA CMA34



Un dispositif d'accueil est mis en place pour garantir votre sécurité (masque personnel obligatoire).

Les effectifs des formations ne dépasseront pas 10 participants. Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition dans nos locaux.

Votre CMA vous propose des sessions de formation pour vous accompagner dans la relance de votre activité. Des thèmes en fonction de vos besoins à distance ou en présentiel :

- Relancer votre chiffre d'affaires
- Stabiliser votre situation financière
- Vendre en ligne

Nos conseillers sont mobilisés pour vous aider à définir vos priorités et vous proposer le soutien le plus adapté : aide au montage de vos demandes, formation individuelle ou en petits groupes pour être rapidement réactif.

Dans nos locaux ou à distance. Contact n.benoit@cma-herault.fr - 04 67 72 72 25

BOOSTEZ VOTRE RELANCE AVEC LA CMA34 : LES RENDEZ-VOUS D'INFORMATION EN LIGNE, LES WEBINAIRES



La CMA34 vous propose des rendez-vous d'information en ligne « webinaires ».

Simple, pratique et à distance, vous sélectionnez un thème, une date et vous recevez un lien de connexion.

Nouveau ! Inscrivez-vous :

Digitalisez le processus de vente de vos produits et services

[+ Infos](#)

Organisez votre trésorerie pour préparer l'avenir

[+ Infos](#)

APPRENTISSAGE



L'Ecole des Métiers de la CMA34 permet aux jeunes de se former en alternance, leur permettant ainsi de bénéficier d'un enseignement général et technique, mais aussi d'acquérir une expérience professionnelle en entreprise. L'objectif étant de les aider à développer une certaine culture d'entreprise et d'entrepreneuriat et leur proposer des formations dans le supérieur.

Pour la rentrée de septembre de nouvelles filières viennent compléter notre offre de formation en alternance :

- CAP employé de vente (option produits alimentaires / produits courants)
- Mention Complémentaire coiffure
- BTS support à l'action managériale
- BTS technico-commercial
- Vous recherchez un apprenti ou souhaitez connaître les aides associées à l'apprentissage : contactez nos conseillers

► Métiers de la coiffure, esthétique, pâtisserie, vente :

n.demaret@cma-herault.fr – 04 48 18 72 17

► Métiers de la propreté : c.martin@cma-herault.fr – 04 48 18 72 15

► Métiers du génie électrique, électricité, menuiserie, action managériale, technico-commercial : s.martin@cma-herault.fr – 04 48 18 72 16

[+ Infos](#)

Pour toutes les autres activités : e.guth@cma-herault.fr – 04 67 72 72 09

Journées Portes Ouvertes de l'Ecole des Métiers à la CMA34

Venez retrouver tous les mercredis, lors des Journées Portes Ouvertes, l'équipe de l'Ecole des Métiers de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 à Montpellier

Notre Ecole des Métiers vous accueille, vous informe et vous forme aux métiers de l'artisanat du CAP au BAC + 2

Retrouvez toutes les informations sur notre site



Dans le cadre de la RGPD, vous pouvez demander à être désinscrit de nos listes de diffusion en adressant un message à : cma34@cma-herault.fr